

Initiatives ministérielles

À l'article relatif à l'expiration des régimes de rémunération, le ministre peut-il nous dire combien d'employés n'ont pas une date fixe de révision des taux de salaire et quand ces révisions auraient lieu?

• (1620)

Enfin, je souhaiterais demander au ministre s'il consentirait, à la demande unanime de la Chambre, à ce que MM. Bean et Capello soient appelés à témoigner devant le comité plénier?

M. Loiselle: Monsieur le Président, la réponse à la dernière question est non, mais en ce qui concerne les autres, ma collègue ne me laisse même pas le temps de les prendre en note, et je vais donc attendre d'obtenir le compte rendu avant de lui répondre le plus rapidement possible.

[Français]

M. Denis Pronovost (Saint-Maurice): Merci, monsieur le Président. Je suis heureux de participer à ce débat parce que je considère que la situation actuelle a assez duré et qu'elle mérite que le Parlement du Canada puisse permettre une résolution la plus rapide possible du conflit qui oppose les dirigeants de l'Alliance de la Fonction publique au gouvernement du Canada, et en particulier au Conseil du Trésor.

Toutefois, vous me permettez, dans un premier temps, de faire état de cette tragi-comédie à laquelle le chef de l'opposition s'est adonné durant la période de questions, aujourd'hui. Le chef de l'opposition s'est levé et a sorti son visage le plus crispé et le plus fâché qu'on puisse lui connaître. Il était complètement insulté de voir que le conflit avait causé chez les fermiers, notamment les fermiers de l'Ouest, des pertes allant jusqu'à 30 millions de dollars par semaine. Il disait: «Cela n'a pas d'allure. Cela fait deux semaines que la grève dure. Les gens ont perdu jusqu'à 30 millions de dollars. Cela met en péril l'industrie du transport du grain dans l'Ouest canadien et le ministre n'a même pas pensé inclure ces travailleurs-là dans les services essentiels.»

Il est curieux d'entendre le chef de l'opposition venir nous dire que la grève, après deux semaines, a causé des torts irréparables, qu'il faudrait régler cela vite et qu'il était fâché contre le président du Conseil du Trésor.

C'est drôle, monsieur le Président, mais en 1975, l'actuel chef de l'opposition, celui qui s'est fâché aujourd'hui, qui était alors député de Saint-Maurice, était

président du Conseil du Trésor du Canada. Savez-vous ce qui s'est passé en 1975? Tiens, tiens! Il y a eu une grève dans l'Ouest canadien. Ceux qui s'occupent du transport du grain se sont mis en grève alors que le chef de l'opposition était président du Conseil du Trésor. Lui qui, ce matin, était fâché contre notre gouvernement d'avoir enduré la grève pendant 14 jours, en disant que cela n'avait pas d'allure et qu'on allait ruiner l'économie de l'Ouest canadien. Savez-vous ce qu'il a fait, dans le temps, le chef de l'opposition, monsieur le Président? Il a enduré une grève des fonctionnaires dans le transport du grain, pas pendant une semaine, pas pendant deux ou trois semaines comme c'est le cas maintenant, mais il a accepté une grève qui a duré pendant 31 jours. Il était président du Conseil du Trésor. Il est même allé jusqu'à dire: «Le pays va comprendre, je l'espère, qu'il faut parfois souffrir à cause d'une petite grève.» Tiens, tiens! C'était juste une grève des gens qui transportaient les céréales dans l'Ouest canadien. Une grève qui a duré 31 jours. Mais quand c'est lui qui est président du Conseil du Trésor, ce n'est pas grave! Quand le député de Québec est président du Conseil du Trésor, que la grève dure 14 jours et que les négociations sont rompues, cela, c'est grave, et alors il se fâche et il fait une grande crise de nerfs à la Chambre des communes.

En plus de cela, monsieur le Président, si le député de Glengarry—Prescott—Russell veut bien écouter, après 31 jours de grève, en 1975, savez-vous quelle sorte de règlement le gouvernement fédéral a accordé à ses employés dans l'Ouest canadien? Les Canadiens qui écoutent actuellement ce débat vont comprendre pourquoi nous sommes dans une situation de déficit épouvantable dans ce pays, et qu'il est extrêmement difficile d'arriver à en obtenir le contrôle. Le chef de l'opposition actuel a accordé 29,2 p. 100 d'augmentation de salaire pour deux ans, après 31 jours de grève! C'est ce qu'il a réussi à faire, monsieur le Président, avec les conséquences que cela a aujourd'hui sur les jeunes générations. Des enfants qui ne sont même pas au monde vont payer pendant toute leur vie pour les bêtises que ce gouvernement-là a faites dans les années 1960 et 1970.

M. Plourde: Il a donné plus que ce qu'ils demandaient.

M. Pronovost: Il a donné plus que ce qu'ils demandaient, comme dit le député de Kamouraska—Rivière-du-Loup, car les syndiqués avaient demandé un petit peu moins. Le président du Conseil du Trésor, pour acheter la